

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 6

Artikel: Cérémonies religieuses et coutumes des Juifs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au geai. L'avance fut accueillie favorablement; et, comme des ouvriers qui, le long d'une échelle, se passent les tuiles du toit d'une maison en construction, les trois oiseaux travaillèrent à l'œuvre, qui devint commune. En peu de jours, le nid fut achevé et la femelle y déposa des œufs.

Ce qu'il me reste à vous raconter, Monsieur le rédacteur, est profondément triste. Dès que les geais n'eurent plus besoin du compagnon qui s'était fait leur domestique et leur esclave, ils lui firent subir le même sort qu'à l'autre: ils l'immolèrent.

Les meurtriers eurent-ils des remords? Je l'ignore; mais, à la vue de cette scène, je ne puis m'empêcher de penser que les bêtes ne valaient pas mieux que les hommes et qu'elles les égalaient en égoïsme. Comme eux, elles oublient souvent les services rendus, et brisent l'instrument qui leur fut utile. — Il faut donc le reconnaître: la politique existe partout, même dans la république des oiseaux.

Veuillez agréer, etc.

G.

Cérémonies religieuses et coutumes des Juifs.

La religion des Juifs ainsi que leurs mœurs nous sont très peu connues; nul ne sait positivement ce qui se passe dans leurs synagogues ni dans leurs familles quant aux pratiques du culte. Ils sont, à cet endroit, toujours très réservés et paraissent éviter les conversations et les questions qui tendent à pénétrer leurs mystères. Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt quelques détails à ce sujet. Nous leur ferons cependant remarquer que les coutumes dont nous allons donner une esquisse ne sont pas observées par tous avec la même exactitude, et que les Juifs ayant été dispersés par toute la terre, leurs mœurs varient quelque peu au contact des diverses civilisations.

Néanmoins, il en est encore un très grand nombre qui se conforment rigoureusement aux lois de l'Ancien Testament.

On sait que ce peuple a pour père Abraham, qui, de la Chaldée, alla s'établir dans la terre de Chanaan.

Il eut douze fils, qui devinrent les chefs des douze tribus de la Judée. L'un de ces fils, Joseph, après avoir été vendu par ses frères, fut emmené en Egypte. Etant devenu ministre du roi, il appela auprès de lui sa famille, qui s'établit dans la terre de Gessen.

Au bout de deux siècles, ils s'y multiplièrent tellement qu'ils donnèrent de l'ombrage aux Pharaons, qui les réduisirent en servitude. Moïse, voulant délivrer son peuple de l'esclavage, le fit passer un bras de la mer Rouge, et demeura avec lui quarante ans dans le désert, où il l'organisa et lui donna une législation complète.

Josué, le successeur de Moïse, établit les Hébreux dans la terre qui leur avait été promise. Ils y furent d'abord gouvernés par des juges, ensuite par des rois. Après David et Salomon, le royaume se divisa en deux, celui d'Israël et celui de Juda. Le premier fut détruit par Salmanasar, roi d'Assyrie, qui dis-

persa les Israélites en Asie; et le second fut détruit par Nabuchodonosor, qui, après avoir pris Jérusalem d'assaut et démolî le temple, emmena les habitants en captivité à Babylone. Après 70 ans, ils obtinrent la permission de reyenir en Judée, où ils furent tour à tour soumis aux rois de Perse, de Syrie et d'Egypte. Les Hébreux rétablirent leur indépendance sous les rois Machabées; mais des querelles intestines amenèrent l'intervention étrangère et rendirent ce royaume tributaire des Romains, qui le détruisirent l'an 70 de Jésus-Christ, après avoir fait périr un grand nombre de Juifs. Dès ce moment, ils n'ont plus formé un corps de nation et se sont répandus dans tout le monde. On en compte environ deux millions. Partout ils sont restés fidèles aux lois de Moïse, et attendent toujours le rétablissement de leur royaume et le Messie qui doit les sauver.

Si un Juif bâtit une maison, il doit en laisser une partie imparfaite, cela en mémoire de la désolation du temple et de la ville de Jérusalem; ou du moins doit laisser une coudée en carré de la muraille sans être enduite de chaux, et portant cette inscription:

En mémoire de la désolation.

Aux portes des maisons, des chambres et de tous les lieux qui sont fréquentés, on attache à la muraille, du côté droit, un roseau ou quelque autre tuyau qui renferme un parchemin, dans lequel sont écrites ces paroles du Deutéronome: *Ecoute Israël, le Seigneur notre Dieu, etc.*, et finissant par ces mots: *Et tu les écriras sur la porte de ta maison.*

Ce parchemin est roulé dans le roseau, et toutes les fois que les Juifs entrent ou sortent, ils touchent par dévotion le roseau et bâisent ensuite le doigt qui l'a touché.

Ils n'ont aucune figure, image ou statue dans leurs maisons, ni dans leurs synagogues, observant ainsi cette défense: *Tu ne te feras aucune image taillée, etc.*

Leur batterie de cuisine et leur vaisselle doit être achetée toute neuve; car si elle a servi à d'autres qu'à des Juifs, elle a contenu les viandes qui leur sont défendues.

Parmi les différents ustensiles, il y en a qui ne servent qu'au laitage ou aux choses qui en sont faites, et d'autres qu'à la viande, parce que le Juif ne peut manger en même temps de la chair et du lait.

Les rabbins conseillent de placer les lits dans la direction du midi au nord, en mémoire du temple de Jérusalem, qui était ainsi disposé. Il y a cependant peu de Juifs qui observent cette règle.

Les Juifs ajoutent une grande foi aux songes.

Il leur est défendu de se vêtir de drap tissu de lin et de laine: *Ne te couvre point, dit le Lévitique, de drap tissu de deux matières différentes.*

Il est interdit, tant aux hommes qu'aux femmes, de se travestir en un autre sexe. *Que l'habit d'homme, dit le Deutéronome, ne soit point sur la femme, et que l'homme ne mette point le vêtement de la femme.*

Les femmes s'habillent à la mode des localités qu'elles habitent; mais le jour de leurs noces, elles couvrent leurs cheveux d'une perruque, gardant

ainsi la mode du pays pour l'extérieur, tout en se gardant bien de laisser voir leurs propres cheveux.

Les hommes croient qu'il est indécent d'avoir la tête découverte, ne voyant pas en cela une marque de respect; aussi ne se découvrent-ils pas même dans les synagogues; cependant, ils observent cet usage lorsqu'ils se trouvent parmi les chrétiens.

(A suivre.)

Casino-Théâtre. — La représentation de *l'Honneur et l'argent* nous a fait passer une de ces agréables soirées, sobres de rires provoqués par la pointe, le calembour ou les situations comiques de quelques pièces françaises, mais où il y a quelque chose pour l'esprit et le cœur. Les beaux vers de Ponsard ont été bien dits par quelques acteurs. Une des scènes les mieux interprétées a été certainement celle des confidences intimes de Laure et de Lucile, qui a fait grand plaisir. MM. Richard et Vaslin ont aussi rendu certains passages avec beaucoup de verve et de justesse d'intonation.

La petite opérette de la fin n'a pas besoin de nos éloges; chacun se réjouissait de l'entendre encore, tant elle avait fait plaisir l'année dernière. Mille fois merci à M. et M^{me} Mauléon.

L'amitié des jeunes filles.

VIII

Léonie alla chercher sa parure et, accédant au désir d'Alvine, la présenta au joaillier, qui l'examina attentivement, et en loua fort la monture.

— Mais, ajouta-t-il, les pierres sont fausses. Il n'y a là ni diamants, ni brillants; s'il y en avait, cette parure vaudrait ses 25,000 ou 30,000 thalers. Veuillez comparer ces pierres avec les miennes que voici. Les vôtres reflètent la lumière, même assez vivement; toutefois, elles n'ont pas de feu, elles ne ressemblent pas aux gouttes de rosée frappées par le soleil levant.

— Et alors, les pierres étant fausses, que peut bien valoir la parure?

— De six à huit cents thalers, mademoiselle.

— C'est encore beaucoup et même trop pour une pauvre fille comme moi, dit Léonie. Toutefois, elle ne put se défendre d'un sentiment d'amertume, non de ce qu'elle se trouvait déçue sur la valeur du présent, mais de ce que l'homme auquel elle devait s'unir l'avait trompée.

Peu d'instants après que Léonie eut regagné son domicile, Milo, tout essoufflé et hors de lui, entra dans la chambre.

— Chère Léonie, dans un quart d'heure, au plus tard, il faut que tu partes avec moi, le fiacre qui doit nous conduire à la gare attend à la porte. Hâte-toi d'emballer les effets les plus indispensables, et surtout ta parure de noces, afin que tu puisses la mettre le jour de notre mariage.

Jamais la vieillesse de Milo et ses joues pendantes ne frapperent si fort Léonie que dans ce moment-là.

Sans lui adresser la moindre question, elle fit promptement son paquet, et, accompagnée de son prétendant, descendit rapidement l'escalier.

En arrivant au bas, Léonie fit une chute qui lui arracha un grand cri de douleur. Elle voulut se relever, mais impossible.

— Qu'y a-t-il? lui demanda brusquement Milo, qui la précédait.

— Je me suis foulé le pied, ou même je me le suis cassé.

— Mille tonnerres! il ne manquait plus que cela!

Et Milo, revenant en arrière, ajouta:

— Allons, pas d'enfantillages! Essaie! Un effort!

— Non, je ne puis marcher, dit Léonie, grinçant les dents de douleur.

— Alors, je te porterai dans le fiacre.

— Comment! avec les douleurs atroces que j'éprouve, tu auras la cruauté de me faire partir pour un long voyage?

— Il se trouvera bien, à la gare ou dans le train, quelque docteur. Nous ferons des applications d'eau froide, et descendrons à une station convenable pour te soigner.

Milo prit Léonie pour l'emporter, mais elle résista et dit d'une voix ferme:

— Je ne bougerai d'ici à aucun prix! Pourquoi donc devrais-je sacrifier ma santé pour une fantaisie qui te prend?

— Fantaisie! dit Milo avec amertume. Il faut absolument que je parte, dussé-je le faire sans toi. Si, dans quelques jours, tu es rétablie, et que tu puisses supporter le voyage, je te télégraphierai. Mais âme qui vive ne doit savoir où je suis, pas même tes amies!

A ces mots, il reporta Léonie dans sa chambre.

— Je prends la parure de noces, afin que tu viennes me rejoindre! Adieu!

En disant ces mots, il s'éloigna.

— Voilà donc, dit Léonie, l'amour et la fidélité jurée! Et cette parure, en pierres aussi fausses que son amour, serait le lien qui me ramènerait à lui? Oh! hommes! jeunes et vieux, je vous méprise tous! Mon pied enflé à vue, et, pour prix de mon amour, me voilà seule, abandonnée et sans secours!

Comme Lisbeth, après avoir quitté Léonie, retournait à la maison, elle fut devancée par un fiacre allant à triple galop. Il s'arrêta un instant, Milo parut à la portière et lui dit en toute hâte:

— Mademoiselle Willkomm, Léonie a le pied foulé ou cassé. Je vous en prie, allez au plus vite lui chercher un médecin; il faut que je parte!

Lisbeth se rendit immédiatement chez le médecin du théâtre.

— Madame votre mère serait-elle retombée malade? lui demanda celui-ci avec inquiétude.

— Non! répondit Lisbeth en reprenant haleine, mais je viens pour Léonie, qui a fait une chute.

— Ainsi, vous continuez à avoir confiance en moi?

— Certainement, la plus grande, répondit Lisbeth en mettant, par forme d'affirmation, ses deux mains sur son cœur.

— J'en suis charmé! Et comme la confiance provoque la confiance, je vous dirai que la danseuse Weinhold m'a promis trois baisers si je guérissais madame votre mère. Je ne les ai point réclamés, quoique j'aie rempli la condition à laquelle ils m'étaient promis. Est-ce que, maintenant, la fille de Mme Willkomm m'en refusera un, un seul?

Lisbeth rougit, baissa les yeux et resta immobile devant le docteur, qui contempla un moment, avec admiration, ce mélange de pudeur et de retenue.

— Je conçois parfaitement, poursuivit-il après un instant, qu'une demoiselle respectable n'aime pas à donner ce qui, à proprement parler, doit se prendre.

(La fin au prochain numéro.)

Théâtre de Lausanne.

Direction de MM. F. Lejeune et A. Vaslin.

DIMANCHE 9 FÉVRIER 1873

GASPAR HAUSER

Drame historique en quatre actes.

LES PETITES MAINS

Comédie en trois actes.

On commencera à 7 heures précises.

Mardi 11 février.

(Abonnement suspendu)

LES AMOURS DE CLÉOPATRE

Vaudeville en trois actes, du théâtre des Variétés.

Comédie en un acte, par M. Henri Murger.

On commencera à 7 heures 3/4 précises.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.